



Communiqué de presse

SOCIETE ELECTRIQUE DES FORCES DE L'AUBONNE (SEFA) : DIMINUTION DU PRIX DU KWH A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL

La SEFA annonce sa décision de baisser le prix du kilowattheure (kWh) à partir du 1^{er} avril 2005. La Direction et le Conseil d'administration entendent ainsi faire profiter l'ensemble de leur clientèle des améliorations des conditions de fourniture consenties par leur fournisseur exclusif, Romande Energie.

La SEFA est membre de l'alliance ENERDIS, qui rassemble 9 entreprises régionales vaudoises d'électricité. A ce titre, elle a activement participé aux négociations portant sur leurs conditions générales d'achat d'énergie. Elle se réjouit d'annoncer aujourd'hui pouvoir faire bénéficier l'ensemble de ses clients de l'intégralité des améliorations obtenues. Les baisses du prix du kWh actuellement pratiqué auprès de chaque client seront les suivantes :

- 5% sur le segment « ménages »
- 8% sur le segment « industries »
- 10% sur le segment « PME ».

Ces baisses sont applicables pour tous, à partir du 1^{er} avril 2005.

Pour les ménages, la facturation par acomptes trimestriels sera maintenue jusqu'au 3^{ème} trimestre. Ce n'est donc qu'au moment du décompte annuel, établi en janvier 2006, que la baisse des tarifs, en vigueur depuis le début avril, sera concrètement perçue par les ménages.

D'autres mesures suivront, portant notamment sur une nouvelle structure tarifaire adaptée aux futures exigences des législations fédérales et cantonales.

Contact : M. Christian Jan, directeur SEFA, tél. : 021 / 821 54 00, jusqu'à 15.30 heures

Aubonne, le 22 mars 2005